HAL
open science

N'est pas indépendant qui veut !

Magali Danner

To cite this version:

Magali Danner. N'est pas indépendant qui veut !. 2010, 4 p. halshs-00489294

HAL Id: halshs-00489294

https://shs.hal.science/halshs-00489294v1

Submitted on 4 Jun 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES NOTES DE L'IREDU

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'EDUCATION
SOCIOLOGIE ET ECONOMIE DE L'EDUCATION

10/01

N'est pas indépendant qui veut !
Analyse des processus de fermeture dans l'accès à l'emploi

Magali Danner

Mai 2010

Cette recherche s'intéresse aux processus qui restreignent l'accès aux professions indépendantes. L'existence de tels mécanismes de contrôle conduisent à envisager, selon les thèses néo-wébériennes, les professions comme des groupes d'ententes s'accordant sur la mise en œuvre de mesures protectionnistes destinées à préserver une situation privilégiée dans la société. De tels processus de fermetures, légales et/ou informelles, entravent cependant le libre jeu de la concurrence sur le marché du travail en dispensant une information incomplète des conditions d'entrée, de reconnaissance ou de progression de carrière. Ainsi, sur le marché des professions indépendantes, les acteurs ne se trouvent pas dans une situation égalitaire à l'égard des emplois, ce marché apparaissant cloisonné et peu transparent.

Les professions indépendantes se regroupent en trois familles : administrativement, on oppose les professions libérales aux « professions non libérales » (agriculture-élevage, artisanat et commerce). Cependant, une analyse plus détaillée des professions libérales amène à dissocier les « professions libérales régulées » par un ordre professionnel (droit, santé, expertise…) des « professions libérales non réglementées » (sport, consultance, métiers culturels…). Ces différentes familles professionnelles exercent, en effet, sur des marchés du travail inégalement protégés.

L'enjeu des qualifications

Grâce à un soutien étatique en faveur de leur institutionnalisation, les « professions libérales réglementées » ont des avantages symboliques et matériels qu'elles ont su protéger en entretenant la rareté des compétences par le biais d'une élévation des niveaux de qualification. Les titres et diplômes, en tant que « *licence* », sont devenus une condition *sine qua non* pour exercer. Dans l'échantillon étudié, près de 89 % ont effectivement suivi des études supérieures. Cette proportion est considérablement plus faible pour les personnes

Pôle AAFE – Esplanade Erasme – B.P. 26513 – 21065 Dijon Cedex
Tél. +33 (0)3 80 39 54 59 - Fax +33 (0)3 80 39 54 79
Courriel : iredu@u-bourgogne.fr – http://iredu.u-bourgogne.fr

exerçant sur les marchés ouverts des « professions non libérales » et « libérales non réglementées » : seuls 15 % ont un niveau supérieur au baccalauréat et 32 % n'ont validé aucune formation secondaire.

Cet investissement en capital humain n'est pas sans conséquences sur les revenus des indépendants puisque près de 75 % des personnes exerçant sur ces marchés fermés obtiennent en moyenne des revenus annuels supérieurs à 20 000 € alors que les indépendants exerçant sur les marchés ouverts restent bien en deçà de ces proportions, 39 % percevant des revenus annuels inférieurs à 10 000 €. Plus radicalement, la proportion de personnes déclarant des revenus supérieurs à 35 000 € est nettement plus importante sur les marchés fermés (40 %) que sur les marchés ouverts (7 %).

Graphique 1 : Revenu annuel avant imposition selon le marché

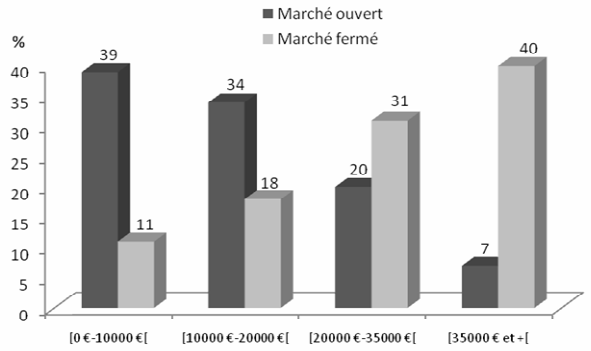

Régulation informelle des entrées par le milieu d'origine

A travers les qualifications s'expriment indirectement les opportunités offertes par le milieu d'origine. Toutefois, au-delà de cette dimension académique, le capital familial agit encore à plus d'un titre sur les probabilités d'accéder à telle ou telle profession : transfert de biens ou de clientèle au moment de l'insertion professionnelle, soutien financier pour démarrer et maintenir l'activité économique à flot pendant son développement, réseau…

A cet égard, le milieu social paraît exercer une fonction informelle de régulation dans l'accès aux « professions non libérales » (commerce, artisanat, agriculture) en favorisant les processus de reproduction : 45 % des indépendants non libéraux sont issus de familles présentes sur ce marché non libéral alors que 7 % seulement des libéraux (issus du secteur réglementé ou non) ont un père exerçant ou ayant exercé une profession libérale.

Bien que ce marché des « professions non libérales » paraisse peu rémunérateur: 75 % perçoivent moins de 20 000 € annuels et seuls 6 % déclarent des revenus supérieurs à 35 000 €, de nombreux avantages symboliques, économiques ou sociaux mériteraient d'être intégrés pour mieux comprendre les stratégies qui conduisent les individus à ne pas renoncer à ces orientations. Sans doute faut-il aussi chercher au près d'explications plus sociologiques les raisons qui incitent les enfants succédant à leurs parents dans le cadre d'une transmission d'exploitation à assumer un devoir de filiation qui les « *endette* » et les « *oblige* ».

L'idéologie des vocations comme justification des inégalités d'accès

Les « professions libérales réglementées » disposent d'un contrôle légal des entrées. En l'absence d'un soutien étatique, d'autres modalités prennent le relais de façon informelle. Ainsi, dans la mesure où les « professions non libérales » attirent plutôt des personnes issues de familles ayant elles-mêmes exercé sur ce marché et qu'elles ne représentent pas une orientation professionnelle attractive pour les autres, elles encouragent l'existence

d'un certain déterminisme social qui s'alimente de lui-même. On peut aussi voir dans le discours idéologique une autre alternative de contrôle du marché venant pallier à l'absence de dispositions légales.

L'idée que les compétences attendues ne peuvent être exercées par tous a longtemps fonctionné comme filtre social efficace pour réduire les chances d'exercer en tant qu'indépendant d'une partie spécifique de la population : majoritaires dans les « professions libérales réglementées » de la santé et du droit où leur insertion est assurée par l'obtention des qualifications requises (57 %), les femmes restent encore largement minoritaires dans certains champs comme la création artistique (35 %) ou l'artisanat (19 %). Quel que soit le champ professionnel considéré, elles perçoivent d'ailleurs en moyenne des revenus moins importants par rapport aux hommes. Ces derniers sont surreprésentés dans les strates supérieures de revenus tandis que les femmes occupent plus souvent les niveaux les plus modestes.

Tableaux 1 et 2 : Revenu annuel avant imposition (échantillon des indépendants)

	Revenu annuel des hommes			
	[0 €-10000 €[	[10000 €-20000 €[	[20000 €-35000 €[	[35000 € et +[
Marché fermé	11 %	13 %	27 %	49 %
Marché ouvert	35 %	36 %	21 %	08 %

	Revenu annuel des femmes			
	[0 €-10000 €[	[10000 €-20000 €[	[20000 €-35000 €[	[35000 € et +[
Marché fermé	12 %	24 %	34 %	30 %
Marché ouvert	50 %	29 %	16 %	05 %

L'idéologie des vocations continue ainsi de cautionner culturellement la mise à l'écart ou l'auto-sélection des femmes dans de nombreuses « professions libérales non réglementées » (sport, culture, la formation, l'accompagnement social, les sciences …). S'agissant, par exemple, du champ de la culture, les femmes ont significativement moins de chances que les hommes d'exercer dans ce champ professionnel, à moins de compenser, comme par le passé, leur handicap de statut par un milieu culturellement, socialement et économiquement avantageux ou de pouvoir mettre en avant une formation plus élevée et spécialisée dans le champ.

L'impact de ces variables se renforce si c'est la probabilité d'exister en tant qu'artiste auteur qui est considérée plus spécifiquement. Ces résultats confirment les études statistiques attestant que les femmes, pourtant largement majoritaires dans les cursus artistiques ou littéraires de l'enseignement secondaire, supérieur ou privé représentent sur le plan professionnel moins de 40 % des auteurs-créateurs.

Les conséquences des fermetures sociales sur la segmentation des marchés

Ces processus de fermeture sociale ont pour effet pervers d'homogénéiser les populations et de segmenter le marché du travail. Ainsi, le marché fermé des « professions libérales réglementées » draine une population plutôt privilégiée socialement (53 % sont enfants de cadres et professions libérales, cadres intermédiaires) et scolairement (89 % ont suivi des études supérieures). Les professions « libérales non réglementées » ont un recrutement social moins favorisé (52 % sont enfants de cadre intermédiaire, ouvrier ou commerçant) et des poursuites d'études moins fréquentes (36 % ayant continué au-delà du secondaire). Quant aux « professions non libérales », elles regroupent des personnes ayant plutôt de bas niveaux de qualification, une origine sociale plutôt modeste et un parent qui

exerce souvent une profession culturellement proche. Si le choix d'exercer en tant qu'indépendant est souvent présenté comme une alternative au salariat, ne devient cependant pas indépendant qui veut, ce marché étant régulé et stratifié par de nombreux processus d'élection, dont la plupart demeurent informels.

L'étude des processus de fermetures sociales permet d'analyser de façon transversale de nombreuses professions encore minorées par les recherches. Beaucoup de ces professions posent, en effet, problème aux sociologues car elles paraissent atomisées dans la structure économique et pêchent donc par la faiblesse de leurs effectifs. De ce fait, elles ne représentent pas un objet sociologique ou, quand c'est le cas, elles sont analysées plutôt comme des marchés professionnels atypiques. Or, toutes ces professions posent clairement la même question aux chercheurs, à savoir, non pas quelle est leur légitimité, mais comment elles se légitiment aux regards de la société. Ainsi, les processus de régulation des entrées, comme les dispositions légales, les transmissions familiales ou le discours idéologique, contribuent d'une certaine manière à rationaliser l'existence de ces professions en défendant une idée de compétences qu'en définitive, seuls certains sont en mesure d'assumer et d'exercer.

Echantillon de l'enquête

Les données des enquêtes Emploi de l'Insee ont permis la constitution d'un échantillon de 169 886 personnes en situation de première interrogation au cours des enquêtes de 2003, 2004 et 2005. Dans cet échantillon, les personnes exerçant en tant qu'indépendants représentent une population de 4 274 individus, avec la répartition suivante :

Enquête 2003 : 1 392 indépendants
Enquête 2004 : 1 486 indépendants
Enquête 2005 : 1 396 indépendants

Pour en savoir plus …

Danner M., Galodé G. (2009), « Analyse des processus de fermeture dans l'accès à l'emploi : Les professions indépendantes vocationnelles », Cahier de l'IREDU, n° 70

Rappel des dernières Notes
Les Notes de l'IREDU sont téléchargeables en format PDF sur notre site : http://iredu.u-bourgogne.fr

07/1 Apprentissages des élèves à l'école élémentaire ! Les compétences essentielles à la réussite scolaire

06/1 Efficacité pédagogique des classes à plusieurs cours : des résultats nouveaux qui relancent le débat

05/1 La constitution des classes dans les écoles. Contraintes et choix pédagogiques.

04/5 Evaluation des compétences des anciens élèves des classes préparatoires scientifiques par leurs performances scolaires et professionnelles.

« Les Notes de l'IREDU » est une collection à parution irrégulière pour laquelle nous privilégions la diffusion électronique.
Toutefois, chaque numéro peut être obtenu contre 1 € en timbres auprès du service documentation.